

Le Conseil Municipal des Enfants de Limay se mobilise pour les Droits de l'enfant.

A l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant et du 30^{ème} anniversaire de la signature de la convention adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies, les membres du Conseil Municipal des Enfants de Limay (CME) souhaitent rencontrer la presse locale afin de faire part de leur mobilisation sur le sujet.

L'objectif du Conseil Municipal des Enfants : faire connaître et respecter les droits des enfants, inciter à la réflexion et devenir les « ambassadeurs » des droits de l'enfant sur Limay.

**La presse est donc conviée à un goûter de presse le mercredi 20 novembre 2019,
de 15h à 16h, à l'Hôtel de Ville (salle du conseil),
afin de découvrir les actions engagées sur le thème des droits de l'enfant par le CME.**

Au cours de ce goûter, et en présence de Monsieur le Maire Eric Roulot, les membres du CME auront l'occasion de présenter les actions qu'ils ont imaginées :

- Création par le CME, en partenariat avec l'équipe de l'Espace Public Numérique, d'une page web sur les droits de l'enfant,
- Participation à « L'heure du conte » organisée à la médiathèque le jour-même (à 10h30),
- Collaboration avec les accueils périscolaires et le centre de loisirs pour mener des actions de sensibilisation tout au long de la semaine (du 18 au 23 novembre),
- Participation à la Fête du Jeu du 23 novembre (Salle Maurice Quettier, de 14h à 18h) afin de mettre en avant le droit aux loisirs et le droit de jouer,
- Organisation d'un concours de livrets dans les accueils périscolaires sur les droits de l'enfant.

Le Conseil Municipal des Enfants de Limay, en bref:

Composé de 32 membres, le CME été pensé par les élus avec le souhait de créer une nouvelle institution à Limay par les enfants et pour les enfants.

Favorisant l'éveil à la citoyenneté des enfants dès leur plus jeune âge afin qu'ils deviennent acteurs de leur commune, il est un lieu d'échange et un outil au service des enfants dans un cadre collectif. Le CME se réunit en séance plénière une fois par trimestre pour se prononcer sur différents projets qu'il élabore au sein de commissions ad' hoc organisées toutes les 6 semaines.

Les 32 jeunes élus occupent également des fonctions de représentation, en participant aux inaugurations, commémorations et manifestations municipales.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter :

Claire SAINT MARTIN, Directrice du Pôle Communication

Tél : 01 34 97 27 33 / c.saintmartin@ville-limay.fr